DEPARTEMENT DE L'HERAULT COMMUNE DE PREMIAN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du jeudi 23 mai 2024

<u>Présents:</u> Roland COUTOU, Martine LUGAGNE, Roseline MUSARD, Boris BAUWENS, Frédérique BEAUFUME, Bruno BESSIERES, Yves MONDON, Véronique HERNANDEZ, Evelyne HUGUES, Ophélie LAMOUREUX, César LARRIBEAU, Pierre-Franck LUYE

Représentés:

Excusés: Matthieu HENRY, Alain CAUQUIL

Absents: Didier AFFRE

Secrétaire de séance: Martine LUGAGNE

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil, en date du 29 février 2024. Le PV n'apporte aucune remarque et est adopté.

<u>DENOMINATION DE LA VOIE COMMUNALE ROUTE DE NOTRE DAME</u> (DE_022_2024)

Monsieur le Maire expose qu'il convient de nommer la voie communale desservant le chemin rural n°15 qui débute à l'extrémité sud de la voie communale n°3 (Rue du Bout du Pont) en direction de Notre Dame de Trédos et de la nommer Route de Notre Dame.

Vote à l'unanimité

REPRISE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LES HAMEAUX D'ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE (DE_023_2024)

Considérant la nécessité de compléter les dispositifs d'épuration et de supprimer tout déversement d'eau usée dans la nature, Monsieur le Maire expose le projet de réalisation de trois systèmes d'épuration collectif concernant le hameau d'Ichis, le hameau de Fouilho et le secteur des Prades comprenant le camping.

Ce projet sera réalisé en trois phases.

La première phase concernera le hameau d'Ichis avec reprise des réseaux existants et la création d'une station avec filtre à sable, plantée de roseaux.

La deuxième phase consistera à connecter les différents réseaux d'eau usée du hameau de Fouilho au réseau menant à la station du Bourg par la création d'un poste de relevage.

La troisième phase verra la création d'un poste de relevage sur le chemin des Prades qui sera relié au réseau de la station du Bourg.

Le coût global de cette opération sera de 887 500 € HT.

Le Conseil Municipal valide l'opération de reprise du réseau d'assainissement sur les hameaux de Ichis, Fouilho et La Prade et décide de solliciter une subvention dans le cadre du projet préconisé par le schéma directeur d'assainissement auprès de l'Agence de l'eau, du Conseil Départemental et de l'Etat.

Vote à l'unanimité.

<u>CREATION D'UN POSTE SAISONNIER : ENTRETIEN ESPACE FLEURI DU VILLAGE</u> (DE_024_2024)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de procéder au recrutement d'un agent d'entretien occasionnel pour un besoin saisonnier lié à l'entretien de l'espace fleuri du village. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des membres présents pour créer un poste d'agent d'entretien occasionnel à temps non complet pour une période de deux mois (Juillet-Août).

DEPARTEMENT DE L'HERAULT COMMUNE DE PREMIAN

BAIL A FERME

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de bail à ferme concernant les parcelles B1911, B1912 et B1913 sur le hameau de Fouilho d'une superficie totale de 66,20 ares pour une durée de 9 ans. Le montant a été fixé à 100 € par an. Le preneur, Madame MAGNE souhaite cultiver du safran. Le Conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité moins une abstention.

DEVIS ONF

Monsieur BAUWENS, Adjoint au Maire, présente la proposition de l'ONF concernant le regarnissage d'une parcelle de la forêt communale et le dégagement manuel des plantations pour un montant de 511.10 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

Présentation des manifestions pour l'été 2024.

Le plan communal de sauvegarde incendie est en cours de réalisation.

SEANCE LEVEE A 20h30

La Secrétaire de séance : Martine LUGAGNE,

Le Maire : Roland COUTOU,

Ju. Lu 308 Ve



TABLE RÉCAPITULATIVE

de la séance du 23 mai 2024 par date

DATE	NUMERO	OBJET
23/05/2024	DE_022_2024	DENOMINATION DE LA VOIE COMMUNALE ROUTE DE NOTRE DAME
23/05/2024	DE_023_2024	REPRISE DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT SUR LES HAMEAUX D'ICHIS, FOUILHO ET LA PRADE
23/05/2024	DE_024_2024	CREATION D'UN POSTE SAISONNIER : ENTRETIEN ESPACE FLEURI DU VILLAGE